



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°16

Page 1 sur 4

Réunion du 27 mai 2024

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : : Mme DELORT Catherine. DUTHIN Patricia. Mrs BARIS Jean François. FERCHAUD Philippe. M. REPENTIN Eric.

Absent : M. KOUROGLI Jamel

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

D3 – (amende 80 €) sommes doublées les 3 dernières journées :

Poule D – CHEPNIERS FC 1 match n° 26270340 du 22/05/2024 (1^{er} forfait)

D4 – (amende 80 €) sommes doublées les 3 dernières journées :

Poule D – ST PALAIS SPORT FOOT 3 match n° 26951876 du 26/05/2024 (2^{ème} forfait)

Poule E – ST GENIS DE SAINTONGE 3 match n° 26873068 du 26/05/2024 (2^{ème} forfait)

Poule F – CHEVANCEAUX MONTLIEU 2 match n° 26866165 du 26/05/2024 (1^{er} forfait)

U19 INTER-DISTRICT – (amende 40 €) sommes doublées les 3 dernières journées :

RUFFECOIS STADE 1 match n° 26641699 du 26/05/2024 (1^{er} forfait)

TRIZAY CS 5 match n° 26641620 du 25/05/2024 (2^{ème} forfait)

U14-U17 F A8 – (amende 40 €) sommes doublées les 3 dernières journées :

PÉRIGNY/D2S/ANG 21 match n° 26904044 du 25/05/2024 (1^{er} forfait)

U14-U15 – (amende 40 €) sommes doublées les 3 dernières journées :

Poule C – LEOVILLE/JONZAC 1 match n° 27856435 du 25/05/2024 (2^{ème} forfait)

Poule F – PAYS ROYANNAIS GJ 2 match n° 27857463 du 25/05/2024 (2^{ème} forfait)

U12-U13 – (amende 40 €) sommes doublées les 3 dernières journées :

Poule F – SUD SAINTONGE AC 1 match n° 27858694 du 25/05/2024 (1^{er} forfait)

Poule L – CANTON DE MIRAMBEAU 2 match n° 27847079 du 25/05/2024 (1^{er} forfait)



JOUEURS SUSPENDUS

Match n° 26269487 du 17/04/2024 en D2 Poule A PERIGNY FC 2 – ETOILE MARITIME FC 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club d'**ETOILE MARITIME FC 2** avec moins 1 point et moins 3 points et 0/3 buts au bénéfice du club **PERIGNY FC 2**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 26270328 du 17/04/2024 en D3 Poule D CANTON DE MIRAMBEAU 1 – FC SUD 17 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **CANTON DE MIRAMBEAU 1** avec moins 1 point et moins 3 points et 0/3 buts au bénéfice du club **FC SUD 17 2**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

RÉSERVES / RÉCLAMATIONS

Match n° 26269562 du 17/04/2024 en D2 Poule B AUNIS AVENIR FC 2 – CANTON D'AUNIS FC 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/04/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ Après l'étude des différents documents, la Commission des litiges et contentieux décide de donner match perdu par pénalité au club d'**AUNIS AVENIR FC 2** avec -1 point de pénalité, -3 points et 0/3 buts pour en donner le bénéfice au club de **CANTON D'AUNIS**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 26304839 du 01/05/2024 en D1 LA ROCHELLE ES 2 – FONTCOUVERTE FC 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis (3-0) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



Match n° 26269502 du 01/05/2024 en D2 Poule A ST GEORGES DES COTEAUX 1 – SAINTES ES 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis (0-0) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 26866046 du 01/05/2024 en D4 Poule F BEDENAC LARUSCADE 2 – FC AVENIR DE SAINTONGE 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/04/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **BEDENAC LARUSCADE 2** avec -1 point et - 3 points et 0/3 buts au bénéfice du club de **FC AVENIR DE SAINTONGE 1**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 26304921 du 04/05/2024 en D1 FC SEUDRE OCÉAN 1 – LA ROCHELLE ES 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis (0-3) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 26269545 du 04/05/2024 en D2 Poule A DOMPIERRE STE SOULLE 2 – FC NORD 17 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis (9-1) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 26270005 du 08/05/2024 en D3 Poule B FC2C 1 – MARENNES US 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis (0-1) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°16

Page 4 sur 4

Match n° 26270005 du 08/05/2024 en D3 Poule B FC2C 1 – MARENNES US 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 13 du 15/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis (0-1) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

DIVERS

Match n° 26269796 du 24/03/2024 en D3 Poule A LA ROCHELLE ES 3 – AUNIS AVENIR FC 3 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n°36 du 23/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission de discipline donne match perdu par pénalité - 1 point, score 0-3 au club de LA ROCHELLE ES 3 pour en reporter le bénéfice au club d'AUNIS AVENIR FC 3.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour application.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline.

Match n° 26270015 du 07/04/2024 en D3 Poule B BOISSEUIL 1 – CABARIOTAISE AS 2 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n°36 du 23/05/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission de discipline donne match perdu moins 1 point, 0/3 aux 2 équipes.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour application.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline.

COURRIERS

La commission des championnats coupes et challenges a pris connaissance du mail du 23/05/2024 de Monsieur Ameziane BENCHERIF. Les frais kilométriques (80,10 €) de Monsieur BENCHERIF seront payés par le DISTRICT.

La prochaine réunion aura lieu le 10 juin 2024 à 17h40

**Le Président,
Jérôme BOUQUET**

**La secrétaire de séance,
Catherine DELORT**